



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 17 novembre 2020 à 13 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Myriam Nadeau.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M<sup>c</sup> Geneviève Leduc, greffière ainsi que Luc Beaudoin, Claude Beaulieu, Mathieu Bélanger, Jean Boileau, Isabelle Cloutier, Geneviève D'Amours, Steve Fournier, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, François Léveillé, Yvan Moreau, Marc Phaneuf et Mario St-Pierre.

### **CAUP20201117-P1 RAPPORT ANNUEL 2019 DE LA CORPORATION DU CENTRE CULTUREL DE GATINEAU (MAISON DE LA CULTURE)**

Présentation par monsieur Claude Beaulieu, président du conseil d'administration de la Maison de la culture.

L'objectif de la présentation est de présenter le bilan des activités 2019 de la Corporation du centre culturel de Gatineau (Maison de la culture de Gatineau) et d'accepter les demandes et les propositions pour l'appropriation du surplus budgétaire 2019.

Monsieur Beaulieu donne diverses informations en lien avec les sujets suivants :

- La fréquentation en hausse à la Maison de la culture;
- Les événements gratuits;
- L'implication de la Corporation du centre culturel de Gatineau dans la communauté;
- Les spectacles pour la famille et les sorties pour le public scolaire.

Des prix prestigieux ont été remportés par la salle Odyssée soient deux Félix au Gala de l'Industrie de l'ADISQ et un Olivier au Gala de l'Industrie de l'APIH.

Monsieur Beaulieu fait état des améliorations continues qui ont eu lieu tout au long de l'année.

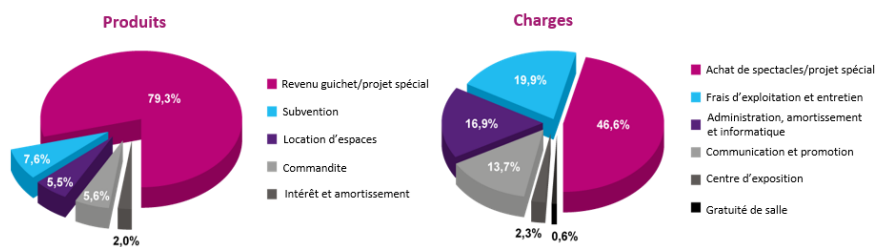
Il explique par la suite les enjeux identifiés en début d'année financière 2019 :

- Dû à la fermeture de la salle Odyssée pour des rénovations du système de ventilation et de climatisation du 15 août au 14 octobre 2019 (manque à gagner de 165 000 \$), effort de tout le personnel pour concentrer leurs vacances durant cette période et maximiser le calendrier de la programmation durant les 10 mois d'ouverture de la salle Odyssée;
- 4<sup>e</sup> remboursement de 85 712 \$ à la Ville de Gatineau pour l'emprunt de 361 530 \$ fait pour les rénovations de la salle Odyssée (remboursement sur une période de cinq ans à même le surplus budgétaire annuel) :

- Surplus 2016 : 35 011 \$ (fait);
  - Surplus 2017 : 85 293 \$ (fait);
  - Surplus 2018 : 85 514 \$ (fait);
  - Surplus 2019 : 85 712 \$;
  - Surplus 2020 : 70 000 \$,
- Investissement important au cours des quatre prochaines années dans le renouvellement des équipements scénographiques (+ 4 000 000 \$);
  - Mise en place de projets visant l'expérience client, les initiatives écoresponsables et dans la mise en valeur du milieu artistique.

## Bilan financier 2019 :

• Revenus	6 817 161 \$
• Dépenses	6 113 046 \$
Excédent revenus/dépenses :	704 115 \$



## Demandes et propositions pour l'utilisation du surplus budgétaire 2019 :

<b>1. Immobilisations - Équipements scénographiques</b>		
• Équipements scénographiques	450 000 \$	
✓ Plan quadriennal des équipements scénographiques (+ de 4 000 000 \$)		
✓ Dépôt de demandes d'aide financière au MCC (financement : 70%)		450 000 \$
<b>2. Investissement de l'expérience client, les initiatives écoresponsables et le développement de projets</b>		
• Mobilier et équipements écoresponsables pour la salle Odysée	47 000 \$	
• Projet mobilisateur et de mise en valeur d'artistes locaux dans la programmation de la salle Odysée	30 000 \$	
• Amélioration de l'expérience client	12 903 \$	
• Remplacement d'équipements en fin de vie	8 500 \$	
		98 403 \$
<b>3. Remboursement à la Ville de Gatineau sur emprunt</b>		
• 4 <sup>e</sup> remboursement de l'emprunt à la Ville de Gatineau pour les rénovations de la salle Odysée	85 712 \$	
• Remboursement du surplus libre pour la rénovation des loges	70 000 \$	
		155 712 \$
<b>Grand total :</b>		<b>704 115 \$</b>

**RECOMMANDATIONS :****CP-DG-2020-05**

Accepter le dépôt du rapport annuel 2019 de la Corporation du centre culturel de Gatineau.

**CP-DG-2020-06**

Proposer à la Ville de verser, à même le surplus budgétaire 2019, à la Corporation du centre culturel de Gatineau les sommes suivantes :

- 450 000 \$ pour permettre l'acquisition d'équipements spécialisés et autoriser la Corporation à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour son plan quadriennal d'équipements scénographiques;
- 30 000 \$ pour le développement d'un projet mobilisateur et de mise en valeur d'artistes locaux dans la programmation de la salle Odysée;
- 68 403 \$ pour les projets d'investissements dans l'expérience client et des initiatives écoresponsables.

**CP-DG-2020-07**

Faire le 4<sup>e</sup> remboursement de 85 712 \$ à la Ville de Gatineau pour l'emprunt de 361 530 \$ fait pour les rénovations de la salle Odysée.

**CP-DG-2020-08**

Faire le remboursement de 70 000 \$ à la Ville de Gatineau pour renflouer le surplus libre pour les rénovations des loges de la Maison de la culture de Gatineau.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier remercie les présentateurs et il est fier de faire partie du conseil d'administration. Il parle des partenariats, de la diversification de la programmation, du service à la clientèle hors pair et de la saine gestion financière. Il salue les membres du comité exécutif du conseil d'administration pour leur travail dans le cadre de la COVID-19.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin réfère aux spectacles dans les milieux scolaires. Il aimerait savoir quelles sont les écoles qui participent et quels types de spectacle sont offerts. Monsieur Beaulieu lui fera parvenir un document qui contient ces informations (sorties culturelles scolaires). Il indique que la Corporation travaille sur un projet pilote pour capter les spectacles et diffuser dans les écoles.

Madame la conseillère Nathalie Lemieux demande si l'équipement demandé pour la scène est pour la salle à géométrie variable. On lui répond que cet équipement est destiné à la salle Odysée. On travaille sur la salle à géométrie variable.

Monsieur le conseiller Marc Carrière constate que le taux d'achalandage est à la hausse. Il demande s'il existe un tableau comparatif avec l'année 2018 pour qu'il puisse comparer les données avec 2019 (achalandage, nombre de spectacles, revenus, etc.) Monsieur Beaulieu fera parvenir le tout à monsieur Carrière. Monsieur Champagne aimerait aussi avoir les documents pour les partager à l'ensemble des collègues.

Madame la conseillère Renée Amyot félicite la Corporation pour la programmation théâtrale et pour avoir ouvert les portes pour le Gite ami (spectacle qui devait avoir lieu pour une levée de fond).

Monsieur le conseiller Daniel Champagne parle de la qualité du personnel à la Maison de la culture et du service à la clientèle.

Les élus acceptent les recommandations.

**Mesdames et messieurs Dave Cassivi, Denis Doucet, Camille Doucet-Côté, Lucie Gagnon, Patrick Robert-Meunier et Isabelle Sabourin se joignent à la rencontre.**

**Messieurs Claude Beaulieu et Steve Fournier quittent la rencontre.**

**Le caucus préparatoire est suspendu à 14 h 10.**

**Reprise du caucus préparatoire à 14 h 15.**

**CAUP20201117-P2 CAUCUS PRÉPARATOIRE**

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 17 novembre 2020.

**3.6 Projet numéro 121335 – Usage conditionnel – Autoriser les usages commerciaux dans un bâtiment situé dans les zones commerciales C-08-260 et C-08-274 – 85, rue Jos-Montferrand (Bloc 7) – District électoral de Hull-Wright – Cédric Tessier**

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin demande à monsieur Bélanger d'expliquer ce projet et les modifications qui y seront apportées. Il aimerait également que monsieur Bélanger énumère les impacts au cas où le vote serait négatif sur cet item.

Monsieur le conseiller Mike Duggan réfère au commentaire de monsieur Champagne qui a indiqué, en début de caucus préparatoire, que les dissidences des élus devraient être mentionnées non pas en caucus préparatoire, mais plutôt à la séance du conseil. Monsieur Duggan croit que les élus devraient pouvoir partager leurs pensées durant le caucus préparatoire. Monsieur Champagne confirme le tout et il explique que son commentaire portait sur la mention de dissidence elle-même.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier demande à monsieur Bélanger d'expliquer le retrait des items 3.2, 3.3 et 9.2.

Monsieur Mathieu Bélanger explique le dossier de l'item 3.6 et pourquoi il recommande que les items 3.2, 3.3 et 9.2 soient retirés de l'ordre du jour d'aujourd'hui.

**4.2 Projet numéro 122209 - PPCMOI - Construire un bâtiment résidentiel de 12 logements - 108, rue Bédard - District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Louise Boudrias**

Madame la conseillère Louise Boudrias indique que suite au dépôt du projet au CCU, elle a fait une rencontre avec des citoyens du secteur. Certains citoyens s'opposent à ce projet. Elle accepte de le proposer, mais elle le suivra de très près. Elle laisse aller le processus et prendra position lorsqu'elle aura reçu les commentaires des citoyens.

**6.6 Projet numéro 122138 - Règlement de zonage de la Ville de Gatineau numéro 532-2020**

Monsieur Mathieu Bélanger prend la parole. Il explique que suite à la réception de la requête numéro 50 à la pièce jointe présentant les commentaires reçus dans le cadre la consultation écrite des validations ont été effectuées.

À cet effet, nous devons réviser la proposition de l'administration pour la grille Co-05-093 pour laquelle l'ensemble de la classe d'usages 55 avait été initialement exclue. La classe d'usages 55 concerne la vente au détail d'automobiles, d'embarcations et de leurs accessoires.

Considérant que l'ancienne grille (C-05-191) autorisait spécifiquement les usages 5521 (Vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires), 5522 (Vente au détail de pneus seulement) et 5539 (Autres stations-service) il est fortement recommandé d'autoriser spécifiquement ces usages à la nouvelle grille.

Cette proposition ne constitue pas une ouverture à tous les usages de la classe 55, mais vise uniquement à reconduire certains usages qui sont déjà autorisés à la grille de l'ancien zonage.

L'usage 5539 vise notamment la vente de bombonnes de propane pour les barbecues personnels (et selon cette proposition, il n'y a pas d'ouverture pour les station services « classiques » pour les automobiles, qui elles sont regroupées sous les usages 5531 Station-service avec réparation de véhicules automobiles, 5532 Station libre-service ou avec service sans réparation de véhicules automobiles, ou 5533 Station libre-service ou avec service et dépanneur sans réparation de véhicules automobiles).

Il remercie les membres de son équipe qui ont travaillé à la concordance.

Monsieur le conseiller Marc Carrière réfère à plusieurs commentaires reçus de plusieurs propriétaires de la rue Schryer. Il parle de la zone de salubrité de la zone industrielle et plus particulièrement de la zone tampon y afférant. Cette zone fait en sorte que les deux terrains vacants de cette rue résidentielle se transformeront en zone commerciale. Au moment de la révision du schéma d'aménagement, est-ce possible de faire des modifications? Monsieur Bélanger explique la situation. Nous devons faire la concordance de nos règlements de zonage avec les schéma d'aménagement. Monsieur Carrière demande si le conseil peut exclure ces deux terrains de la zone par voie de résolution.

Monsieur Bélanger répond que le conseil est souverain, mais nous sommes en concordance. Il ne peut pas y avoir du résidentiel à moins de 200 m de la zone de salubrité.

Madame la conseillère Audrey Bureau demande des explications sur le processus de monitoring du schéma d'aménagement et sur la façon dont les élus pourraient faire divers commentaires et demandes. Monsieur Bélanger lui donne des explications.

Monsieur le conseiller Jean Lessard a également une situation sur la Montée Chauret où des citoyens se retrouvent dans une zone commerciale léger alors que ce sont des résidences. Les citoyens sont inquiet.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc indique que dans son district il y a eu une demande de dérogation mineure pour la distance avec une ancienne carrière. Est-ce qu'on pourrait évaluer le tout pour retirer cette ancienne carrière éventuellement? Monsieur Bélanger répond qu'une analyse pourrait avoir lieu dans le monitoring du nouveau schéma d'aménagement.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette explique l'exercice de concordance et celui du monitoring du schéma d'aménagement. Il y a des limites à ce que l'on peut faire aujourd'hui. Dans le plan d'action de sa commission, le monitoring sera prévu et on pourra trouver des solutions au type de problèmes soulevés aujourd'hui. Elle a noté des inquiétudes soulevées et on s'y attardera dans le plan d'action.

Monsieur le conseiller Marc Carrière demande ce qui pourrait arriver s'il amène un amendement aujourd'hui pour la rue Schryer. Monsieur Bélanger indique que le conseil doit voter sur quelque chose de conforme aujourd'hui.

Le maire indique qu'il y a une volonté de faire changer les choses dans les prochains mois avec la révision du schéma d'aménagement, mais aujourd'hui nous devons voter sur la concordance.

**9.4 Projet numéro 122120 - PIIA - Approuver un projet résidentiel intégré (phase 6 du projet Vieux-Moulins) - 90 à 130, rue de la Fabrique - District électoral de Lucerne - Gilles Chagnon**

**9.7 Projet numéro 122149 - PIIA - Construire une habitation unifamiliale isolée dans un boisé de protection et d'intégration - 968, chemin Klock - District électoral de Deschênes - Mike Duggan**

Monsieur le conseiller Mike Duggan indique que ce projet est à l'extérieur du périmètre urbain dans un boisé de protection. Il n'y a pas d'efforts pour minimiser les impacts, il y aura du déboisement et la fosse septique sera dans ce boisé de protection. Il est contre ce projet et il ne va pas proposer cet item.

Madame la conseillère Audrey Bureau mentionne qu'il y a de nombreuses considérations environnementales importantes dans ce dossier et elle demande aux collègues d'y porter une attention particulière.

Monsieur le maire demande une précision à monsieur Bélanger quant au développement de ce secteur. Monsieur Bélanger fait des vérifications et monsieur Duggan donne de nouveau ses préoccupations.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne confirme avec monsieur Bélanger que les élus devront motiver leur décision si le PIIA n'est pas adopté.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin indique que là où il n'y a pas d'arbres, c'est dû à la tornade.

Monsieur le conseiller Mike Duggan répond au commentaire de monsieur Blondin en mentionnant que les arbres repoussent et on doit leur laisser la chance de repousser. Avec les aménagements proposés, le reboisement ne sera pas possible.

**9.8 Projet numéro 122172 - Renouvellement du mandat d'un membre de la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité**

Madame la conseillère Audrey Bureau indique que les membres de cette Commission sont mobilisés et il lui fait plaisir de proposer ce renouvellement de mandat.

**9.10 Projet numéro 122116 - PIIA - Approuver les modifications des phases A et B ainsi que l'architecture de la phase B - 555 à 585, chemin Vanier et 45 à 65, rue Seto - Projet Destination Vanier - District électoral du Plateau – Maude Marquis-Bissonnette**

Monsieur le conseiller Mike Duggan indique que ce n'est pas un projet parfait, mais c'est un projet qui apportera beaucoup de positif (emplois et autres). Il est prêt à le proposer si madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette ne veut pas le faire.

Madame Marquis-Bissonnette fait le point sur cet item. Elle votera contre et elle demandera le vote ce soir. Elle donne des explications.

**9.12 Projet numéro 122334 - Projet d'élargissement à quatre voies du boulevard La Vérendrye Ouest, Tronçon Gréber-Paiement - Autorisation de signer et déposer un avis de projet auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Districts électoraux du Carrefour-de-l'hôpital et du Versant - Gilles Carpentier et Daniel Champagne**

Madame la conseillère Audrey Bureau demande l'état d'avancement et les prochaines étapes pour le boulevard La Vérendrye. Monsieur Bélanger répond que nous en sommes aux vérifications environnementales. Monsieur Gacem indique qu'un document a été transmis durant la semaine budgétaire et que plusieurs informations y sont.

**9.13 Projet numéro 122316 --> CES - Utilisation des soldes disponibles des enveloppes antérieures réservées pour le Programme de rénovation Québec (PRQ) et pour le Programme d'aide financière à l'acquisition d'une propriété (PAFAP) afin de les réinvestir dans le Programme d'aide financière à l'acquisition d'une propriété sur une partie du territoire de l'île de Hull (PAFAP) et le Programme de rénovation résidentielle de la Ville de Gatineau (PRRG)**

Madame la conseillère Audrey Bureau mentionne son potentiel conflit d'intérêts.

**15.3 Projet numéro 122386 --> CES – Abrogation de la résolution numéro CM-2020-437 et de la nouvelle entente - Déplacement du site de Bal de Neige et participation financière de la Ville de Gatineau pour la réalisation du volet québécois de Bal de Neige - 373 640 \$ - District électoral de Hull-Wright – Cédric Tessier**

Madame la conseillère Louise Boudrias demande où ira le 150 000 \$ déjà voté. On lui répond qu'il retournera dans le fond consolidé.

**27.2 Projet numéro 122239 - Nomination d'un représentant de la Ville de Gatineau au sein du conseil d'administration au Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) et modification à la résolution CM-2017-936**

Monsieur le conseiller Mike Duggan remercie madame Marquis-Bissonnette de le remplacer à cette table.

**Fin du caucus préparatoire public à 15 h 30.**